



## COMMUNE DE GROUSBOUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous  
[www.groussbus.lu](http://www.groussbus.lu)



Personne de contact : Alex Berchem

Tél. : 83 80 22 -30

[service.technique@groussbus.lu](mailto:service.technique@groussbus.lu)

Grosbous, le \_\_\_\_\_

## Demande de raccordement

- pour le raccordement à la canalisation des eaux usées
- pour le raccordement à la canalisation des eaux pluviales
- pour le raccordement à la canalisation mixte
- pour le raccordement à la conduite d'eau

### Adresse :

N° et rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

### Demandeur :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° et rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Procédure à respecter pour avoir un raccordement :

1. Pour les nouvelles constructions et les agrandissements veuillez nous introduire :
  - Un plan de situation à l'échelle 1 :500
  - Une coupe de la construction
  - Un plan de la cave avec les conduites des eaux usées et pluviales
  - Un plan avec les conduites d'eau
2. Une copie de l'autorisation de bâtir
3. L'emplacement du compteur d'eau sera défini par le service technique de la commune.

Les taxes de raccordement sont fixées par le règlement communal des taxes.

Les frais pour la confection de la tranchée de raccordement sont à charge du demandeur.

Lu et approuvé

Signature